

# VOUS ÊTES OU VOUS AVEZ ÉTÉ EN THERAPIE ANTI-CANCEREUSE ?

DEPUIS, VOUS AVEZ ...



- 1 - Hématomes
- 2 - Chute de l'ongle
- 3 - Infection autour de l'ongle
- 4 - Douleurs
- 5 - Brûlures
- 6 - Ampoules
- 7 - Callosités
- 8 - Fourmillements
- 9 - Crevasses

**VOTRE PÉDICURE-PODOLOGUE  
PEUT VOUS ACCOMPAGNER !**

La sécurité sociale a mis en place une prise en charge podologique de deux séances pour les effets secondaires (sur prescription de l'oncologue)